

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Date : Mercredi 13 Mai 2026

Début de séance : 18H30

CRITERIUM de GIRONDE :

10ème journée : 27 Mars 2026

EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 R.A.S

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

HONNEUR :

Poules 3 : R.A.S

Poule 1

AS AMABRES 3 -Exempte n'a pas envoyé de feuille de rencontre

Poule 2

AS AMBARES 2 – US CENON 2

Conformément au règlement :

Équipe exempte ou bénéficiant d'un forfait II.112.2 ... « En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les huit jours suivant la date officielle de la journée de championnat, **les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée** au titre de cette équipe. ».....

Étaient censés jouer dans cette équipe, les joueurs qui avaient participé à la journée 9, AS AMBRES 3 n'a pas envoyé de composition d'équipe pour la journée 10 alors qu'elle était exempte si 3 de ces joueurs n'ont pas joué pour la journée 10, le 4ème, DELATTRE Kévin 3360831 a joué en équipe 2 pour la journée 10 en Honneur poule 2

Rencontre perdue 50-00 - 3-0 pour AS AMBARES 2

La CSD33 entérine les résultats de la journée 10 et acte le classement final du Criterium de Gironde saison 2025/2026.

La CSD33 procède à l'organisation des phases finales.

COUPE DE GIRONDE

La CSD33 procède à la note d'organisation des phases finales de la coupe de Gironde saison 2025/2026

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES

La commission sportive demande que le cartouche J.A soit rempli sur chaque feuille de rencontre.

*** Phase 2 * Journée 3* 21 Mars et 22 Mars 2026**

Pré-Régionale

Poules : 1.3.4 : R.A.S

Poule 2

Le joueur SLAVIK Nicolas (9460424) du club d'Andernos Ares 2 n'a pas disputé sa dernière partie (14). La partie est considérée comme abandon.

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.3.4: R.A.S

Poule 2

ASI ILLACAISE 2 – COQS PEUJARDAIS 4

Le joueur NIDDAM Eric du club ASI ILLACAISE 2 abandonne à la fin du 3eme set lors de la partie 12.

La CSD33 entérine le résultat.

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 5

Poules : 1.2.3.4.5 : R.A.S

*** Phase 2 * Journée 4* 25 Avril et 26 Avril 2026**

Pré-Régionale

Poules : 2.4 : R.A.S

Poule 1

CA BEGLAIS 6 – CAM BORDEAUX 12

DA COSTA TEIXEIRA Ana (477555) du CAM BORDEAUX ressort dans les brûlages. Elle a joué la journée 16 en messieurs et dames mais pas à la même date. La CSD33 entérine le résultat.

Poule 3

AJ TAILLAN 1 – PP NORD GIRONDE 3

Feuille de rencontre non parvenue au 28 Avril

Mail du club d'un joueur du club de AJ TAILLAN en date du lundi 27 avril : disant « Faute de salle disponible, le match a été reporté à une date ultérieure, en accord avec le comité. »

CSD33 : Le comité n'a jamais donné son accord

Mail du club PP Nord Gironde en date du mardi 5 Mai nous disant que la rencontre n'avait pu avoir lieu

Mail d'un joueur du club de AJ TAILLAN nous envoyant une feuille de rencontre le samedi 9 Mai

Mail d'un joueur du club de AJ TAILLAN en date du 12 Mai expliquant que les deux clubs se sont accordés pour établir une fausse feuille de rencontre.

Propositions de la CSD33 : 7 présents dont 1 non-votant

Forfait du club AJ TAILLAN 1 : 2 pour

Forfait des clubs AJ TAILLAN 1 et PP NORD GIRONDE 3 : 1 pour

:

Forfait des clubs AJ TAILLAN 1 et PP NORD GIRONDE 3 et avis du Comité Directeur pour instance disciplinaire : 3 pour

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.3.4: R.A.S

Poule 2

COQS PEUJARDAIS 4 – VILLENAVE TT 14

GUENON-PLUBEL Marion (3334494) de l'AS Villenave TT ressort dans les brûlages. Elle a joué la journée 16 en messieurs et dames mais pas à la même date. La CSD33. entérine le résultat.

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 1.2.4 : R.A.S

Poule 3

SAM LEPARRE 7 – ASTT MACAU 4

Le joueur LAPORTE Simon (3358123) du club de SAM LEPARRE 7 a abandonné avant la partie 10.

La partie 10 est considérée comme abandon, la partie 13 est considérée comme forfait.

Départementale 5

Poules : 1.2.3.4.5 : R.A.S

*** Phase 2 * Journée 5* 09 et 10/05/ 2026**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 3

Poules : 2.3.4: R.A.S

Poule 1

US BOUSCAT 6 – BRUGES TTHV3

Lors de la partie 3, le joueur DUGARRY Victor (3351400) du club de Bruges 3 s'est blessé.

La partie 8 est considérée comme abandon, les parties 9 et 12 sont considérées comme forfait.

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 5

Poules : 2.3.4.5 : R.A.S

Poule 1

AS LIBOURNE 4 – BX COQS ROUGES 8

Le joueur BLANCHET Raphaël (3359791) n'était pas autorisé à jouer.

Conformément au règlement fédéral

ARTICLE 9 – PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS

9.5 - Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves juniors, seniors et vétérans

:

Rencontre perdue pour BX COQS ROUGES 14-00 3-00

Fin de Commission sportive : 21h

Prochaine commission sportive :

Mercredi 10 Juin 18h30 : championnat par équipe journées 6.7, classement, phases finales

Présents : René **BEUTIS** - Alexandre **DERUNES** – Bruno **HAN COILIN** - Virginie **POINSOT-**
Pierre **DELETANG** - Gilbert **LÉGLISE** – Jean Marc **SIBAUD**

Excusée : Nadine **COUSY**

Pour la Commission sportive 33.

Alexandre **DERUNES**